

Le Cloître-infos

N° 58 JUILLET 2025



SOMMAIRE :

Le mot du maire	2
Les échos de l'école des lutins	3
Vie associative	3
Vie pratique	5
Vie municipale et communautaire.....	9
Un peu d'histoire	12
Le coin des herbes et fleurs comestibles	13
À voir dans les environs.....	14
Le coin des gourmands.....	16
Le carnet	16
Agenda.....	16

LE MOT DU MAIRE



Le dernier chantier important de la mandature va commencer en juillet, il s'agit de la réhabilitation de l'école primaire. Ce sera la fin de mon engagement auprès de la commune.

Le conseil municipal a attribué les lots aux entreprises le 19 mai dernier. Le coût des travaux s'élèvera à 850 000.00 € HT sans la maîtrise d'œuvre. Ces travaux d'ensemble sont indispensables pour disposer de bâtiments performants énergétiquement, réaliser des économies et répondre aux normes d'accessibilité. Nous avons d'ores et déjà obtenu 650 000 € de subventions et attendons des réponses de financements complémentaires.

Ce projet a été conçu avec une nouvelle approche et vise à apporter plus de confort et de bien-être aux enfants, aux enseignants et au personnel communal. L'enseignement se tiendra dans la salle polyvalente dès septembre (solution moins onéreuse que les modulables et plus confortable).

La 1ère phase des travaux est prévue, dès le début des vacances, pour refaire la cour, l'aile du bâtiment côté rue, les sanitaires du préau et la cantine.

La réalisation de ce projet a été confortée par Mr MALHOMME, conseiller aux décideurs locaux de la trésorerie de Châteaulin qui a effectué une analyse comptable et financière. Il semblait important aux élus d'avoir une idée précise des capacités de la commune à assurer financièrement cette opération.

Voirie :

En 2025, le programme de la voirie s'élève à 56 173 €. La consultation s'est faite dans le cadre d'un groupement de commandes avec Lennon et Gouézec pour bénéficier de meilleures conditions financières.

Les travaux sont prévus à Kergadoret, le Henguer, Ménéz Rouz et la voie communale 201.

Chaque année, des travaux d'arasement des fossés sont réalisés par l'entreprise MARTIN Jean-Michel de Plonévez-du-Faou et le fauchage par l'entreprise LALLAOURET Tristan de la commune.

Finances :

Les comptes administratifs 2024 et les budgets administratifs 2025 ont été votés le 7 avril dernier. La section de fonctionnement fait apparaître un résultat excédentaire sur 2024 de 114 233.31 € Auquel viennent s'ajouter les résultats antérieurs de 574 246.40 €.

La section d'investissement présente un résultat de 31 503.40 € et un résultat cumulé déficitaire de 82 202.80 €.

Pour 2025, la section de fonctionnement s'équilibre avec un total de dépenses et de recettes à 1 009 467.80 €. Un virement à la section d'investissement d'un montant de 336 347.80 € Est prévu.

Le budget 2025 a été voté sans augmentation des impôts locaux qui restent à 32.54 % Pour la taxe foncière sur le bâti, à 40.68 % Pour le non bâti et 13.89 % Pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

La situation financière de la commune étant bonne, l'équipe suivante disposera de marge de manœuvre financière pour engager des nouveaux projets. Néanmoins, les dossiers sont de plus en plus complexes à monter et les subventions très difficiles à obtenir.

Je vous souhaite avec le conseil municipal un bel été et de bonnes vacances.

Dominique Bilirit

LES ÉCHOS DE L'ÉCOLE DES LUTINS



Théâtre

Les élèves de l'école des Lutins ont donné, jeudi 19 juin, une représentation théâtrale à la salle communale. Les spectateurs étaient venus en nombre. Ce projet pédagogique porté par Floriane Boudehen et Valentine L'Errol Gouez, les enseignantes, avait pour thème les contes. À partir de contes détournés, quatre saynètes ont ainsi été jouées par les élèves de Maternelles-CP. Puis les CE-CM ont présenté « Sale nuit chez les Ours », écrite par Brigitte Saussard.

Floriane Boudehen



Sortie Botmeur

Dans la continuité du projet de l'année autour des contes, toute l'école a fait une sortie à Botmeur avec l'association ADDES. Au programme : balade contée sur les légendes de notre région dans les sous-bois.

Floriane Boudehen

VIE ASSOCIATIVE

La Diane

Le pardon de St Jean, organisé par la société de chasse, sera de retour le dimanche 7 septembre. Au programme : la célébration à 11h suivie du repas cochon grillé. La fête se poursuivra l'après-midi avec les jeux et la buvette.

Les déclarations de dégâts

Cette année encore, les dégâts de gibiers sont importants pour les agriculteurs mais aussi, dans une moindre mesure, pour les particuliers. Avec des populations de sangliers, blaireaux, corvidés en forte expansion, mais aussi les renards, martres, etc. Il est très important de déclarer le moindre dégât sur les cultures mais aussi dans les poulaillers, pelouse retournée, cheminée bouchée, etc. La déclaration ne donne pas droit à indemnisation mais permet de faire remonter à la préfecture les dégâts.

Pour cela, contacter la mairie qui transmettra à la société de chasse.

Alexandre Favennec

Association des Parents d'Élèves



Lors de la fête médiévale nous avons cumulé, entre le samedi 17 et le dimanche 18 mai, plus de 1800 entrées. Nous avons une trentaine de bénévoles dont des artistes/artisans. Nous prévoyons déjà une 2ème édition pour 2026 mais la date reste à définir. La kermesse des lutins de l'école a eu lieu le dimanche 29 juin, en même temps qu'un vide greniers. Nous avons prévu une grosse structure gonflable, pleins de jeux, barbecue et boissons. Sinon c'est peut-être un peu loin mais la Compagnie de la fée Morgane (organisatrice de la médiévale) prévoit déjà une fête de la sorcière le 5 octobre dans le bourg, avec une trentaine d'artisans, des contes qui font peur, des ateliers de creusage de citrouille et dessin terrifiant, une grande chasse aux bonbons ouverte à tous. Côté restauration, l'APE et la MAM tiendront également des stands de nourriture et boissons automnales.

Morgane Trottin

La Nuit Bidard

En raison des travaux de rénovation de l'école, la Nuit Bidard n'aura pas lieu cette année. Nous vous donnons rendez-vous en 2026 !

Marie Lallaouret (trésorière)

Amicale Loisirs Le Cloître-Pleyben

Plus de 6 mois sont passés et l'Amicale Loisirs poursuit son petit bonhomme de chemin. Chaque lundi après-midi, à la salle polyvalente, 7 à 8 personnes viennent papoter, échanger, partager leurs passions autour d'activités ludiques ou manuelles avec nos doigts de fées expertes en couture, tricotage ou broderie. Et puis avec nos guides du terroir nous découvrons ou redécouvrons notre patrimoine local comme ce lundi 28 avril : la visite commentée de l'église Saint Blaise. Si la météo le permet, nous sortirons de notre village pour aller pique-niquer au bord de la mer ce 30 juin. Encore d'autres projets dans la musette comme la visite du domaine de Trévarez... ou autres selon les idées apportées par les participants. Vacances obligent, l'Amicale se met en pause pendant l'été à compter du 1er juillet pour une reprise courant septembre selon la disponibilité de la salle.

Des informations plus précises seront communiquées fin août début septembre via le site officiel Facebook de la mairie, le site Facebook de l'Amicale « Amicale Loisirs Le Cloître-Pleyben » et par voie d'affichage.

Bel été à tous et à bientôt !

Max Raphel

Maprimerénov

MaPrimeRénov' est une aide de l'État qui vous permet de financer les travaux de rénovation énergétique de votre logement lorsque vous êtes propriétaire. Depuis le 1er janvier 2024, MaPrimeRénov' est divisée en 2 axes. Ener'gence vous aide à comprendre le fonctionnement de cette aide.

Depuis le 1er janvier 2024, MaPrimeRénov' est divisé en 2 axes :

MaPrimeRénov' Parcours par geste, si vous souhaitez réaliser un ou plusieurs travaux d'isolation, de ventilation, de chauffage... ;

MaPrimeRénov' Parcours accompagné, si vous avez pour projet des travaux de rénovation d'ampleur.

Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation ? Pour toute information, vous pouvez contacter Tinergie, le service public de la rénovation énergétique du Pays de Brest, au 02 98 33 20 09.

Un dispositif dont l'accueil est assuré par Ener'gence, l'agence Énergie Climat du Pays de Brest.

Permanences numériques



Le Cloître- Pleyben
11 rue de la mairie

Permanences numériques
les 2èmes vendredis du mois de
9h à 12h sur RDV

Prochaine session :
13/06/2025

Réservez un accompagnement individuel
d'une durée de 45 minutes sur votre
commune !
Contact :
France services Châteaulin 02.98.16.14.20
Christophe GASCHET 06.75.24.88.56

Je veux devenir autonome, je demande à être accompagné par le conseiller numérique pour :

- ✓ Prendre en main un ordinateur, un téléphone, une tablette
- ✓ Utiliser des applications sur smartphone ou tablette
- ✓ Naviguer sur internet
- ✓ Créer et gérer mes contenus multimédia/numériques
- ✓ Effectuer des achats en ligne
- ✓ Effectuer mes démarches en ligne
- ✓ Etc...

Sur Rendez-vous. Gratuit

Logos: CONSEILLER NUMÉRIQUE, PLEYBEN CHÂTEAULIN PORZAY Communauté de communes, Région BRETAGNE

Accueil de jour de Ty Deiz

L'accueil de jour « Ty Deiz » offre une solution alternative à une admission définitive pour des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, qu'elles soient valides ou dépendantes, facilitant ainsi le maintien à domicile de la personne isolée, fragilisée ou en perte d'autonomie et permettant de soulager les aidants familiaux.

Lieu de rencontre et de vie, la personne accueillie peut s'épanouir, dans un cadre agréable, entourée de professionnels qualifiés qui proposent des activités et des prestations adaptées.

L'équipe de l'Accueil de jour est encadrée par l'infirmière coordinatrice de l'EHPAD. L'équipe est composée de deux aides-soignantes ou d'une aide-soignante et d'un agent de service hospitalier.

ACCUEIL DE JOUR TY DEIZ
340 VENELLE DE NOTRE DAME
29150 CHÂTEAULIN
Tél : 02 98 86 01 21 (organisme gestionnaire)

Ambassadeurs du tri

La CCPCP a recruté deux jeunes ambassadeurs du tri, Chloé et Kei, pour parcourir le territoire de la CCPCP et communiquer sur les gestes de tri auprès des usagers du Service Public d'Élimination des Déchets (SPED).

Leur mission est de sensibiliser la population pour éviter les erreurs de tri dans le bac jaune, dédié aux déchets ménagers recyclables :

- Contrôle de la qualité du tri
- Opération en porte-à-porte pour la promotion du tri et du compostage.

Pour cela, ils ont été formés au sein du SPED et auprès de nos prestataires. Par exemple, ils ont visité le centre de tri "TRIGLAZ" de Plouédern et l'Usine de Valorisation Énergétique de Briec, géré par le SIDEPAQ. De plus, ils ont suivi les agents du service de collecte, des déchetteries et administratifs pendant plusieurs jours afin de parfaire leurs connaissances en la matière. Ainsi, ils pourront répondre aux questions ou orienter les habitants sur les bons gestes de tri.

Les ambassadeurs du tri sont bien reconnaissables avec leur tenue et badges. Ils circulent dans un Jumpy blanc (immatriculation EG-902-ST). Ces missions de porte-à-porte ont lieu du lundi au vendredi pour les visites dans la journée et pour les contrôles le matin très tôt avant le passage du camion de collecte. Dans le cadre des contrôles et en cas de refus de collecte, un accroche bac sera apposé sur le bac et un courrier indiquant les motifs de refus sera déposé dans la boîte aux lettres de l'usager. Quant aux visites, elles durent entre 5 et 15 mn et restent sur la base du volontariat.

En aucun cas il ne s'agit d'une démarche commerciale ou d'un service payant, seules des explications et réponses aux questions sont données avec des remises de documents relatifs aux modalités du service public d'élimination des déchets. Les visites et contrôles effectués sont annoncés en amont aux mairies.

À la suite de la mise en place de ce dispositif l'année dernière, nous avons pu constater une baisse significative du taux de refus : passant de 29% en 2023 à 21% en 2024. Nous avons la volonté de conserver cette dynamique, et continuons donc nos actions afin de diminuer les refus de tri et d'augmenter la quantité et la qualité du tri. Outre l'aspect pécuniaire, elles visent aussi à améliorer les conditions d'hygiène et sécurité des agents de collecte et du personnel de la chaîne de tri.

Horaires de la déchetterie de Koskerou

Du 1er avril au 30 septembre

Lundi, Jeudi, Vendredi, Samedi : 9h30-12h / 13h30-18h

Mardi, Mercredi : fermeture.

Du 1er octobre au 31 mars

La déchetterie ferme à 17h, sinon les horaires sont les mêmes.

Collecte des déchets

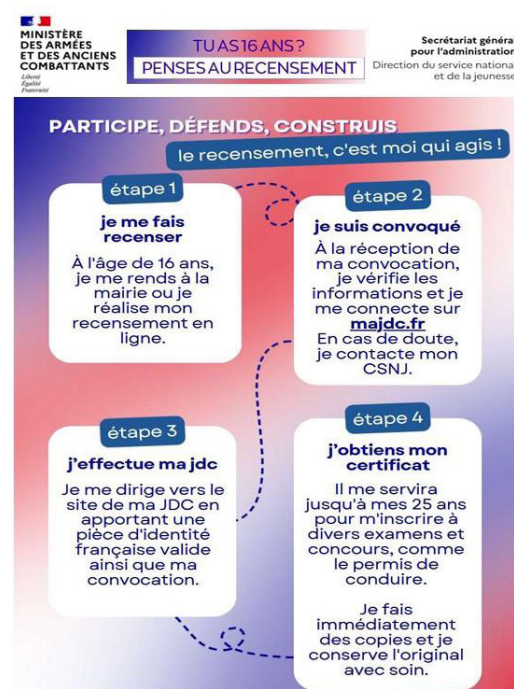
Semaines impaires

Le lundi, bacs jaunes

Le mercredi, bacs verts

Sortir les poubelles la veille au soir, poignée tournée vers la route...et penser à les rentrer rapidement.

Recensement



Vos titres de transport à portée de main !

Désormais, les postiers vous aident à choisir le billet de train et de car le plus adapté à votre trajet et à votre budget.

La Région Bretagne, en partenariat avec le groupe La Poste, lance une expérimentation de 10 mois visant à faciliter l'accès aux titres de transport BreizhGo et SNCF dans plusieurs bureaux de poste bretons. Cette initiative s'inscrit dans une démarche de "rematérialisation" de nos services publics régionaux, afin de renforcer leur accessibilité pour tous les citoyens, notamment ceux qui sont les plus éloignés du numérique.

Un service de proximité pour faciliter vos déplacements

Un « îlot numérique » est installé dans votre bureau de poste, permettant l'achat et l'impression de titres de transport BreizhGo et SNCF. Un accompagnement personnalisé est assuré par un postier pour faciliter vos achats, vous informer sur les réseaux et les tarifs, et vous conseiller au mieux.

Comment ça marche ?

- **Conseil personnalisé** : Un postier vous accompagne dans le choix de votre billet, en fonction de vos besoins et de votre budget.
- **Simplicité** : Achetez et imprimez vos titres de transport directement au bureau de poste.
- **Proximité** : Un service accessible dans votre bureau de poste habituel.
- **Pas besoin d'internet** : Idéal pour ceux qui ne sont pas à l'aise avec le numérique.

L'expérimentation a débuté en avril et se terminera à la fin de l'année 2025.

Rendez-vous dans votre bureau de Poste de Châteaulin pour préparer sereinement votre voyage avec ce nouveau service mis en place par La Poste et la Région Bretagne !

Informations pratiques :

- Bureau de Poste de Châteaulin
- 17 Quai Jean Moulin – 29150 Châteaulin
- Du lundi au vendredi : 09:00-12:30 / 14:00 - 18:00. Samedi : 09:00 - 12:30

Service des plages

Horaires du 5 juillet au 31 août 2025*

CIRCUIT NORD ALLER

LANNEDERN, Bourg	13h00
LE CLOÏTRE PLEYBEN, Rue de Pleyben	13h08
PLEYBEN, Pl Ch de Gaulle	13h18
ST SEGAL, Bourg	13h28
PORT LAUNAY, Pl de L'église	13h34
PLOMODIERN, Ecole publique	13h53
PLOMODIERN, Lestrevet	14h03
ST NIC, Pentrez	14h13

CIRCUIT CENTRE ALLER

TREGARVAN, Kerbeuz	13h15
DINEAULT, Pl de l'église	13h25
CHATEAULIN, Gare	13h33
CHATEAULIN, Quai Cosmao (coté abri)	13h36
ST NIC, Pl du 19 mars 1962	14h00
ST NIC, Pentrez	14h05
PLOMODIERN, Lestrevet	14h15

CIRCUIT SUD ALLER

LENNON, Bourg	13h00
GOUEZEC, Bourg	13h10
LOTHEY, Bourg	13h18
ST COULITZ, Place de la mairie	13h26
ST COULITZ, Camping de La Pointe	13h30
CAST, Centre	13h42
PLONEVEZ PORZAY, Pl de l'église	13h50
PLOEVEN, Pl de la mairie	13h55
PLOMODIERN, Lestrevet	14h05
ST NIC, Pentrez	14h15

CIRCUIT NORD RETOUR

ST NIC, Pentrez	17h30
PLOMODIERN, Lestrevet	17h38
PLOMODIERN, Ecole publique	17h48
PORT LAUNAY, Pl de L'église	18h08
ST SEGAL, Bourg	18h18
PLEYBEN, Pl Ch de Gaulle	18h28
LE CLOÏTRE PLEYBEN, Rue de Pleyben	18h36
LANNEDERN, Bourg	18h44

CIRCUIT CENTRE RETOUR

PLOMODIERN, Lestrevet	17h30
ST NIC, Pentrez	17h38
ST NIC, Pl du 19 mars 1962	17h43
TREGARVAN, Kerbeuz	17h58
DINEAULT, Pl de l'église	18h08
CHATEAULIN, Gare	18h18
CHATEAULIN, Quai Cosmao (coté abri)	18h21

CIRCUIT SUD RETOUR

ST NIC, Pentrez	17h30
PLOMODIERN, Lestrevet	17h38
PLOEVEN, Pl de la mairie	17h48
PLONEVEZ PORZAY, Pl de l'église	17h53
CAST, Centre	18h00
ST COULITZ, Camping de La Pointe	18h12
ST COULITZ, Place de la mairie	18h16
LOTHEY, Bourg	18h24
GOUEZEC, Bourg	18h32
LENNON, Bourg	18h42

les tarifs

+26 ans	1 voyage	2.50€
	carnet 10 voyages	20€
-26 ans	1 voyage	2€
	carnet 10 voyages	15€
Solidaire	1 voyage	1€
-12 ans	Gratuit accompagné d'un adulte disposant d'un titre (hors abonnement).	
	1 adulte peut accompagner 2 enfants	

Seuls les tickets unitaires sont vendus à bord des cars.

Les points de vente les plus proches :
La Poste de Châteaulin et de Plomodiern.

Vous pouvez aussi télécharger l'application :

 BreizhGo M-Ticket

renseignements

www.breizhgo.bzh

02 99 300 300

* Circule du lundi au samedi
hors jours fériés

Pourquoi et comment collecter l'eau de pluie ?

Si le territoire n'a pas eu à souffrir de la sécheresse cet hiver, l'eau n'en reste pas moins une ressource à économiser et gérer rigoureusement.

Parmi les solutions à mettre en place pour ce faire, la récupération de l'eau de pluie. Raccordé aux différentes descentes de gouttières, le récupérateur d'eau de pluie peut stocker les eaux tombant sur le toit d'une maison, d'un garage, ou encore d'un abri de jardin. Il permet notamment de réduire la demande en eau potable pour des usages non essentiels, de limiter les émissions de gaz à effet de serre générées par le traitement et la distribution de l'eau potable et de réduire le volume d'eaux sales à assainir et le ruissellement, responsable d'inondations.

Quels usages pour l'eau récupérée ?

L'eau de pluie collectée peut être utilisée pour arroser vos plantes, laver votre vélo, nettoyer vos sols et même, moyennant l'installation d'un équipement spécifique, alimenter vos toilettes et laver votre linge.

En revanche, **l'eau de pluie ne peut ni être bue, ni être utilisée pour faire la cuisine ou votre toilette** car elle n'est pas traitée et contient donc potentiellement des impuretés et micro-organismes mauvais pour la santé.

Comment récupérer l'eau de pluie ?

Différents systèmes de récupération existent pour recueillir l'eau issue des précipitations. Pour un usage extérieur, un réservoir aérien suffit généralement. Équipé d'un filtre afin de débarrasser l'eau des insectes et des feuilles mortes, il est directement relié à une des gouttières de la toiture. Sa contenance va de 100 à 1000L.

Si vous souhaitez faire de l'eau un usage domestique (alimentation des toilettes et lave-linge notamment), le dimensionnement du système de récupération varie en fonction du nombre de personnes du foyer et de la superficie du jardin. La cuve peut alors être aérienne ou enterrée, et d'une capacité allant jusqu'à 9000L.

Quelles règles dois-je appliquer ?

L'installation d'un tel système doit obéir à certaines règles. Toutes les informations en détail sont à retrouver sur le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31481

Energence, agence Énergie Climat du Pays de Brest

Brûlage des déchets verts

Le brûlage à l'air libre des déchets végétaux (tonte, branches, feuilles mortes, taille de haies...) est **strictement interdit toute l'année, y compris dans les jardins privés**.

Cette interdiction s'applique conformément au règlement sanitaire départemental. Elle vise à limiter les nuisances (fumées, odeurs), les risques d'incendie, et à préserver la qualité de l'air.

Sauver et Récupérer un essaim d'abeilles dans votre commune

Comme vous le savez, les pompiers n'interviennent plus pour la récupération des abeilles.

Aujourd'hui, le site www.sos-essaim.com est devenu incontournable pour la récupération des essaims et la sauvegarde des abeilles en France.

Déjà plus de 300 apiculteurs inscrits en Bretagne et 5000 en France.

Grace à la géolocalisation, les particuliers peuvent trouver rapidement les apiculteurs inscrits dans un rayon de 30 kms près de chez eux pour récupérer gratuitement les essaims et sauver des abeilles.

Le compostage

Consignes de tri

Les déchets recyclables à trier.



Les déchets interdits en bac jaune.



Les 3 règles d'or du compostage

Diversifier les apports

Pour réaliser un bon compost, il faut veiller à garder l'équilibre de **50% d'apport en azote** (déchets humides : déchets verts, déchets organiques de cuisine) et **50% d'apport en carbone** (déchets secs : feuilles mortes, broyat, branches, papiers, cartons bruns, boîtes à œufs découpées).

1

Maintenir une humidité suffisante

Le compost doit toujours rester **humide**, sans être gorgé d'eau. Il faut donc mélanger les déchets trop humides aux autres plus secs. Un **léger arrosage** peut s'avérer nécessaire en été (eau de pluie ou eau de lavage des légumes par exemple).

2

Brasser et aérer

Pour accélérer son développement et l'homogénéiser, le compost doit être **régulièrement aéré** (1 à 2 fois par semaine). Il faut donc brasser et mélanger le compost de temps en temps, avec une fourche ou un brass'compost.

3



Faire une réserve de broyat (branches sèches coupées ou broyées) pour rajouter dans le composteur au fur et à mesure des apports de matière humide.

VIE MUNICIPALE ET COMMUNAUTAIRE

Entretien des chemins

Une dizaine de bénévoles a répondu, samedi 31 mai 2025, à l'appel de la municipalité pour une opération de nettoyage de chemins. Équipés des outils nécessaires et dotés d'un bel enthousiasme, ils ont procédé à l'ouverture du chemin de Leinon et au nettoyage du chemin de Nonnen.

Le travail s'est déroulé dans une bonne ambiance et s'est clôturé par un pique-nique offert par la municipalité à la salle polyvalente. Ces rendez-vous d'entretien sont souvent mis en place pour le plus grand plaisir des promeneurs.



VIE MUNICIPALE ET COMMUNAUTAIRE

Commémoration du 8 mai



Entretien des trottoirs dans le bourg

Entretenir sa portion de trottoir ne semble pas faire l'unanimité des habitants.

L'entretien des trottoirs est essentiel pour garantir la sécurité, l'accessibilité et la propreté de l'espace public.

Dans une petite commune comme la nôtre, le simple bon sens citoyen voudrait que chacun tienne propre le devant de sa maison. Un coup de balai régulier, un peu de vinaigre blanc sur les mauvaises herbes, et le trottoir redevient vite propre.

Si exceptionnellement les salissures étaient vraiment importantes ou très difficiles à nettoyer, la solidarité entre voisin peut se montrer utile. Appeler la mairie ne peut être que le tout dernier recours.

Ou alors.... il existe une autre solution :

Le maire a le droit de prendre un arrêté pour ordonner aux habitants le bon entretien des trottoirs. Il a aussi le droit d'infliger une amende à ceux qui refuseraient de le faire.

Ne pensez-vous pas qu'il serait dommage d'en arriver là ?

Michèle Lemesle

Des nouvelles de la MAM



Le 17 et 18 mai nous avons tenu le stand de vente de crêpes sucrées à la fête médiévale organisée par la compagnie de la fée Morgane. Nos crêpes et pâtes à crêpes venaient de la crêperie «Awen Dana» située au centre-ville de quimper. Notre projet étant de pouvoir acheter 2 tables et 12 chaises pour les enfants avec le bénéfice de cette vente. Mission réussie, avec 987€ de bénéfice, nous avons reçu nos nouvelles tables qui ont été testées et approuvées par les enfants de la MAM.

Nous tenons à remercier Morgane et Jean-Baptiste TROTIN sans qui tout cela n'aurait pas été possible.

Le pacte Finistère 2030



Le Conseil départemental a réformé à la fin de l'année 2021 ses modalités de soutien aux communes et aux intercommunalités au travers du Pacte Finistère 2030. Ce Pacte, doté de 210 millions d'euros sur la durée du mandat départemental vise à accélérer l'équipement, l'aménagement et la transition du Finistère.

Ainsi, pour la réhabilitation de l'école, notre commune bénéficie d'une subvention de 50 000 € dans le cadre du soutien aux projets structurants des communes et EPCI, et d'une subvention de 30 000 € dans le cadre du soutien aux projets communaux.



Soirée Polysonnance

Vendredi 20 juin, l'association Polysonnance a organisé une soirée jeux vidéo et burger dans le cadre de la politique jeunesse de la CCPCP au Cloître Pleyben.

De 18 h 00 à 22 h, 15 jeunes de la CCPCP (5 du cloître Pleyben, 2 de Cast, 4 de Châteaulin, 1 de Port Launay et 3 de St Ségal) âgé de 10 à 16 ans se sont retrouvés dans la salle des fêtes de la commune.

Une soirée qui fait du bien en cette fin d'année scolaire. Rien de tel qu'un bon burger entre amis pour se faire plaisir !

D'avis général, ce temps d'animation fut une réussite. Les jeunes ont pu échanger, discuter et s'affronter autour d'un tournoi de Mario Kart, de FIFA et d'une partie endiablée de Bowling.

Une charte d'installation en milieu rural pour bien vivre ensemble

Afin de prévenir les conflits de voisinage entre agriculteurs et particuliers, une charte d'installation en milieu rural a été élaborée dans le cadre du Plan agriculture. Cette charte se veut un document d'aide au bien vivre ensemble rappelant que la campagne est un espace à vivre pour tous où chacun doit pouvoir trouver sa place. Elle s'adresse au grand public et se veut être un outil de communication positive sur l'agriculture.

Cette charte a été établie de manière concertée avec les organismes agricoles : Chambre d'agriculture du Finistère, Jeunes agriculteurs, Groupement d'agriculture biologique, Fédération départementale des CUMA et Chambre des Notaires du Finistère. Elle est complétée d'une « clause de bon voisinage » qui sera incluse dans l'acte de vente immobilière en partenariat à la Chambre des Notaires.

L'agriculteur a pour mission première de nous nourrir. Il est aussi producteur d'énergie (bois, gaz, électricité), et est un acteur essentiel pour le développement économique de notre territoire, l'environnement, le paysage et la biodiversité.

S'adapter aux saisons

Suivant les saisons, les conditions météorologiques et le stade de développement des cultures, l'exploitant est amené à travailler parfois de nuit. Ce regain d'activité ne dépend pas de lui, mais de phénomènes sur lesquels il n'a pas la main. L'activité agricole mobilise des engins lourds qui sont parfois bruyants.

Nourrir les cultures

Pour nourrir les cultures, l'exploitant épand des engrais de ferme (fumiers, lisiers) ou d'autres apports organiques ou minéraux (Boues de stations d'épuration, calcaire...). Ces pratiques sont réglementées. Il doit aussi respecter des distances minimales d'épandage.

Partager les routes

Il est normal de croiser un engin agricole sur les routes de campagne, les parcelles étant parfois éloignées du siège d'exploitation. Lorsque la file de véhicules derrière son engin agricole est trop longue et si les conditions le permettent, l'exploitant peut se garer sur le bas-côté cela n'est pas toujours le cas, courtoisie et respect doivent rester de mise.

Protéger les cultures

Pour protéger ses cultures, l'exploitant peut utiliser des produits phytosanitaires ou désherber mécaniquement. Chaque produit est homologué et utilisé dans un cadre réglementaire. L'exploitant est formé et certifié.

Se promener dans les campagnes

Chacun veut profiter du grand air et des paysages de la campagne, mais les milieux ruraux sont également des espaces de travail qu'il faut respecter. En tant que promeneur, il est important d'adopter une bonne conduite, tenir son animal en laisse pour ne pas effrayer les troupeaux, fermer les barrières derrière soi, les champs, clôturés ou non, cultivés ou en prairie, sont des propriétés privées protégées par la loi comme le sont une habitation ou un jardin personnel.

UN PEU D'HISTOIRE



Les "sardinières" de Lesconil, lançant la grève de l'été 1926.

LES FEMMES DANS LA GRÈVE

Chapitre 2

1926 : Un été de grèves pour les ouvrières bigoudènes

Au cœur de l'été, le 26 juillet 1926, la totalité des ouvrières des deux conserveries de Lesconil (Maingourd et Billet Lemy) arrête le travail. Cela en pleine campagne de fabrication des boîtes de petits pois. Elles sont 132 grévistes, auxquelles il faut ajouter les 17 manœuvres hommes. Leur revendication est simple : elles réclament un relèvement de leur salaire de 1,13 F à 1,25F. Les hommes souhaitent

voir leur salaire passer de 1,70F à 2F.

Le 31 juillet, les femmes de Lesconil se rendent aux usines du Guilvinec, avec Charles Tillon. Les 370 ouvrières leur emboîtent le pas, de même le 4 août, celles de Plonéour-Lanvern et de L'Île-Tudy. Dès l'éclatement du conflit, les usiniers de Saint-Guérolé ont porté le salaire des femmes à 1,25F...

Le 3 août au matin, quelque 300 grévistes arrivent à Pont-l'Abbé, pour débaucher le personnel des trois usines de la ville. Mais elles sont attendues par d'importantes forces de gendarmerie !

Le 9 août, les deux forces parviennent à un accord : 1,35F de l'heure pour les femmes et 2F pour les hommes. Un bal est organisé le 22 août.

Mais la victoire aura vite un goût amer :

Maingourd décide de suspendre l'activité de son usine. Le patron demande aux ouvrières et manœuvres de signer un texte par lequel ils renoncent à revendiquer et à se syndiquer. Personne n'obtempère et l'usine reste fermée.

Billet Lemy ferme ses portes le 16 octobre sous prétexte « d'insuffisance de matière première ».

Les deux usines rouvrent en juin 1927, mais les meneuses ne sont pas reprises.

Catherine Wanègue

«Chercher les miens» : un livre de Michèle Manach



Un livre de recherche familiale qui se lit comme un roman et emporte le lecteur dans un voyage dans le temps et dans l'espace.

Michèle Manach a grandi à Brest, mais c'est au Cloître et à Pleyben qu'elle commence son enquête sur les siens.

Son arrière-grand-père a été bedeau au Cloître de 1866 à sa mort en 1891. Son grand-père Louis y est né et a eu une vie à rebondissements : émigration à New-York, retour, mariage avec Marguerite Tersiguel de Pleyben, guerre de 14-18, nouveau départ avec femme et enfants cette fois pour le Far West, retour et installation à Pleyben avant de nouveaux déménagements...

Dans la deuxième partie de son livre, c'est la vie de ses ancêtres maternels, ouvriers au port de Brest ou cultivateurs que Michèle Manach reconstitue.

En lisant son livre, nous partageons les étapes de son enquête avec ses tâtonnements, ses difficultés, ses découvertes, et en même temps nous suivons l'histoire de différents personnages à travers le monde, ou au cœur de la Bretagne d'autrefois avec ses mœurs et coutumes aujourd'hui révolues. Comme le dit dans sa préface, M. Maynadier, directeur d'édition, « par son style, son humour, sa familiarité vis-à-vis du lecteur, l'ouvrage plaira à tous ceux qui aiment la belle et bonne littérature, celle qui parle au cœur, avec les mots choisis de l'esprit ».

Michèle Manach, professeure agrégée de Lettres à la retraite, vit maintenant à Arras.

LE SUREAU NOIR

Notre environnement végétal abonde de vrais trésors gustatifs et sauvages. Je pense, en l'occurrence à cet arbuste méconnu qu'est le sureau noir appelé aussi sureau commun. A ne pas confondre avec le sureau yèble et le sureau rouge.

Le sureau noir sauvage peut atteindre une hauteur de 2 à 10 mètres et il porte 5 à 7 feuilles dentelées par tige permettant de l'identifier. Sa floraison ombellifère, composée de petites fleurs blanc crème, se produit de mai à juin.



Après pollinisation, le sureau noir développe des fruits de couleur noir-violet à maturité et les grappes charnues s'inclinent vers le bas à cause du poids des baies. Ces dernières offrent un goût de mûres /myrtilles sauvages, ayant parfois des nuances de prunes, de framboises voire de griottes.

Fleurs et fruits sont comestibles après cuisson :

- Les fleurs pourront être utilisées en beignets, (voir recette en fin d'article).
- Les fruits seront excellents en confiture, gelée, sirop, vin, même utiles en colorant.

Le sureau noir a également une autre utilité, il attire à sa floraison, les insectes pollinisateurs (abeilles, bourdons et papillons), et ses baies vont être un met de choix pour tous nos oiseaux.

Les fleurs séchées de sureau noir sont employées en phytothérapie, sous forme de tisane, pour vous aider à passer la saison hivernale. On lui attribue des propriétés diurétiques, anti-inflammatoires, antirhumatismales, antivirales, et antihistaminiques (contre les allergies).

Petite devinette : Pourquoi appelle t'on cet arbre le sureau ? Car c'est un arbre qui se sent à l'aise au-dessus de l'eau. En effet, on détecte en radiesthésie des veines d'eau souterraines sous ses racines.

Bien que cet arbre puisse être envahissant dans nos jardins, il est bienvenu pour ses bienfaits tant pour l'humain que pour les insectes (et par conséquent les oiseaux) et participe ainsi à la diversité et à l'équilibre de la nature. Bonnes cueillettes !

Sources : différents sites internet

Les fleurs séchées de sureau noir sont employées en phytothérapie, sous forme de tisane, pour vous aider à passer la saison hivernale. On lui attribue des propriétés diurétiques, anti-inflammatoires, antirhumatismales, antivirales, et antihistaminiques (contre les allergies).

Petite devinette : Pourquoi appelle t'on cet arbre le sureau ? Car c'est un arbre qui se sent à l'aise au-dessus de l'eau. En effet, on détecte en radiesthésie des veines d'eau souterraines sous ses racines.

Bien que cet arbre puisse être envahissant dans nos jardins, il est bienvenu pour ses bienfaits tant pour l'humain que pour les insectes (et par conséquent les oiseaux) et participe ainsi à la diversité et à l'équilibre de la nature. Bonne cueillette !

Sources : différents sites internet

Mireille Leuthner

LE COIN DES HERBES ET FLEURS COMESTIBLES

Et en prime

RECETTE DE BEIGNETS DE SUREAU

- Cuisson : 1 minute
 - Pour : 4 personnes
 - Difficulté : Très facile
 - Préparation : 15 minutes
- Ustensiles :**
- Un cul de poule (ou autre récipient)
- Un fouet
 - Une friteuse (ou une poêle)
- Ingédients :**
- 2 œufs
 - 100g de farine
 - 2 cuillers à soupe de maïzena
 - ¼ litre d'eau gazeuse
 - 1 cuillère à café de levure chimique
 - 1 pincée de sel
 - 1 zeste de citron vert

Les étapes de la recette

1 - Cueillette des fleurs de sureau

Après cueillette, ne pas laver les fleurs de sureau mais les secouer pour les débarrasser des insectes. Sinon, les passer sous l'eau en les égouttant correctement pour que la pâte adhère bien.

2 - Pâte à frire (Pâte à crêpe)

Mélanger les ingrédients jusqu'à obtention d'une pâte lisse. Pour une saveur fraîche et agréable, ajouter un zeste de citron vert râpé. Laisser la pâte reposer une demi-heure.

3 - Cuisson des beignets de fleurs de sureau

Tenir les fleurs de sureau par la tige, les tremper dans la pâte à crêpes puis les faire revenir à la poêle dans du beurre clarifié jusqu'à ce que les beignets soient bien dorés.

On peut également les faire frire dans une friteuse à 180°C pendant quelques secondes.

Astuces pour déguster ces beignets

Pour affiner la pâte, l'additionner d'un peu de bière brune ou bien de rhum, de vin mousseux ou de vin blanc.

Ce plat se déguste en tenant le beignet par la tige de sureau.

Les beignets de fleurs de sureau s'accompagnent à volonté, si c'est un dessert, de glace à la vanille, d'un sirop de fleurs de sureau, d'une gelée de fleurs de sureau ou encore arrosé de liqueur de fleurs de sureau.

Mireille Leuthner

À VOIR DANS LES ENVIRONS

Le guide découverte 2025 : l'indispensable guide de votre été en Menez-Hom !

Que vous receviez de la famille, des amis, ou cherchiez simplement des idées pour vous et vos proches, laissez-vous inspirer par le Guide Découverte 2025 de l'office de tourisme ! Avec l'arrivée des beaux jours, c'est une véritable invitation à explorer le territoire autrement, tout près de chez vous ! Envie d'aventure, de détente, de sensations fortes ou de moments à partager ? Plongez dans ces 60 pages d'idées de sorties, d'activités à tester, de belles adresses

À VOIR DANS LES ENVIRONS

gourmandes, de loisirs ou de commerces locaux pour profiter pleinement des incontournables comme des pépites cachées du Menez-Hom Atlantique !

La nouveauté cette année ? Une police adaptée aux malvoyants pour un guide toujours plus inclusif !

Le guide est **disponible gratuitement** dans tous les bureaux de l'office de tourisme Menez-Hom Atlantique et **consultable en ligne depuis chez vous** : <https://www.calameo.com/read/004656587b5ef42e193b8>

La Montagne Saint Michel

Au cœur du Parc d'Armorique, la Montagne Saint Michel culmine à 381 m et se situe sur la commune de Saint-Rivoal. Au sommet, vous pourrez découvrir un magnifique point de vue de 360° sur les Monts d'Arrée. Une route pour les personnes à mobilité réduite et des escaliers permettent d'accéder au sommet. Le site, classé et compris dans le périmètre Natura2000 des Monts d'Arrée, offre un paysage emblématique : crêtes montagneuses, étendues de landes, affleurements rocheux, lac et cuvette de tourbières.



Une occupation très ancienne

De nos jours, une chapelle dédiée à l'Archange Saint Michel surplombe les Monts d'Arrée. Mais cela n'a pas toujours été le cas. En effet, cet endroit, que l'on appelait la motte Cronon, fut d'abord un lieu de culte druidique, dédié au Dieu celtique Bélénos, dieu du soleil. Avec l'arrivée du christianisme, les anciens cultes furent abandonnés peu à peu. Néanmoins, ce n'est qu'au XVII^e siècle que fut décidée la construction d'une chapelle. Le sieur de Kermabon, seigneur en Plonévez du Faou, propriétaire du lieu, l'autorise. Un oratoire provisoire est construit avant 1673. Il se compose d'une simple cabane avec une structure constituée de perches et aux parois faites de panneaux de branchages entrelacés, avec clayonnage. Plus tard, les pierres des murs sont extraites sur place et à proximité, les ardoises du toit proviennent de la carrière de Hengoat en Saint-Cadou, la charpente en bois de chêne du bois de Bodriec. Probablement des bœufs ont servi à l'acheminement des matériaux jusqu'en haut du mont. La chapelle fut consacrée le 29 septembre 1677, jour de la Saint Michel. Elle resta fréquentée jusqu'en 1860 en particulier par les bergers tant l'élevage de moutons domina les Monts d'Arrée. Pratiquement en ruine à la Révolution, elle fut rénovée en 1821 et 1891.

Les Monts d'Arrée, Terre de légendes

La chapelle fut érigée au sommet du Mont car l'Archange Saint-Michel y aurait terrassé le dragon, symbole du mal. On raconte aussi que c'est l'Archange Saint-Michel, lui-même, qui serait venu aider les ouvriers à monter leurs lourdes charges jusqu'au sommet lors de la construction de la chapelle. En contrebas, on aperçoit une vaste étendue de marais et de tourbières : le Yeun Elez (marais de l'Ellez) où se situe le Youdig, nom traditionnel pour désigner les portes de l'enfer. Nombres de contes et de légendes prennent forme en ces lieux de prédilection pour les facétieux korrigans, l'Ankou ou bien la Dame Blanche ... Libre à vous, le temps d'une randonnée, de vous laisser enchanter par les nombreux mystères des Monts d'Arrée.



L'étrange cercle en béton à côté de la chapelle Saint-Michel

Nombreux se sont posés la question : mais à quoi a pu servir l'étrange cercle en béton à côté de la chapelle ? Et bien, ce n'est rien d'autre que les vestiges d'un immense radar «Bernhard» utilisé pour la radio-navigation des appareils allemands en fonction pendant la Seconde Guerre Mondiale. Du haut de ce pylône de 60 m, on pouvait apercevoir la rade de Brest et la baie de Morlaix. Il était monté sur un rail circulaire de 22m. Les autres traces correspondent quant à elles à des anciens baraquements. Source internet.

Copyright Association
«Sur Les Traces de François Joncour»

Michèle Lemesle

LE COIN DES GOURMANDS

Recette du fameux gâteau aux pommes « Kloz-en-Douët »



Ingrédients

- 1,5 kg de pommes reinettes d'Armorique
- 2 pommes en décoration
- 300 g de farine
- 150 g de sucre fin en poudre
- 50 g de beurre demi-sel
- 5 œufs
- 1 paquet de levure

Réalisation

Dans une terrine, mettre le sucre et les œufs entiers.

Battre grossièrement le mélange des éléments.

Ajouter la farine et la levure en pluie et bien mélanger à l'appareillage des œufs et du sucre.

Faire fondre le beurre et le verser sur le mélange.

Réserver le temps de préparer les pommes, que l'on épluche et épépine. Les couper en dés d'un à deux centimètres. Les rissoler au beurre. Les mélanger à la pâte.

Beurrer un moule à manqué de 25 cm (bords droits ou cannelés). Remplir le moule avec la préparation.

Couper les deux pommes de décoration épluchées en lamelles rondes. Les poser sur le gâteau.

Mettre au four à 160 °C. Laisser cuire entre 40 et 50 minutes en surveillant bien la cuisson.

Laisser refroidir le gâteau et le démouler. Badigeonner les lamelles de pommes avec une gelée de pommes.

Bon appétit !

Michèle Lemesle

Directrice de publication : Dominique Bilirit (Maire)

LE CARNET (Janvier à juillet 2025)

Les décès de 4 personnes sont à déplorer. Madame le Maire et la municipalité présentent leurs condoléances aux familles éprouvées.

Bienvenue à :

Soàn et Lucas

Félicitations aux parents !

AGENDA

2ème SEMESTRE 2025

**Pardon de St Jean
& fête des chasseurs**

Dimanche 7 septembre

Fête des sorcières

Dimanche 5 octobre

Repas des anciens

Dimanche 16 novembre



Le Cloître-Pleyben